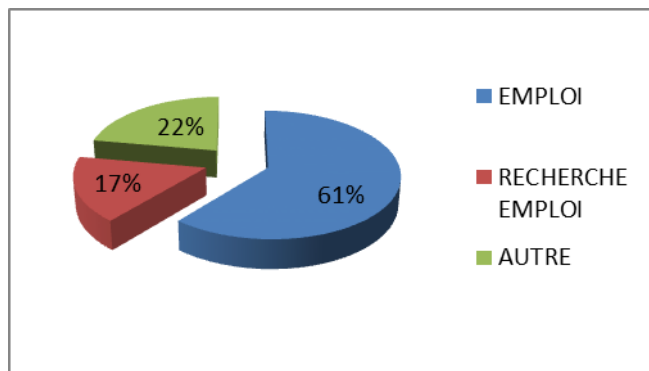


Bilan insertion professionnelle 1 an après la formation
Licence professionnelle « Maitrise des pollutions et nuisances »
Promotion 2013-2014 – 19 diplômés

Taux de réponse : 95% - une absence de réponse - Réponses collectées entre le 2 septembre et le 2 octobre 2015

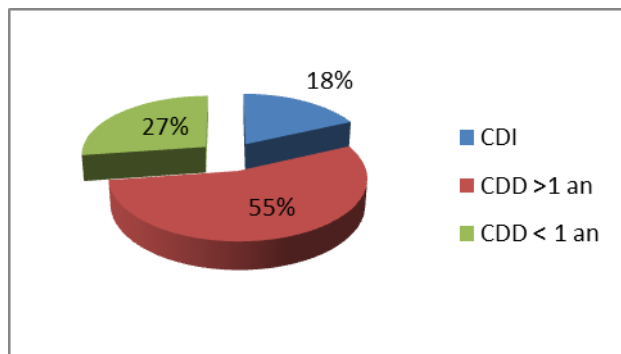
Situation professionnelle



Situation	
Total diplômé	19
Total répondant	18
En emploi (dont 3 contrats de professionnalisation et 1 contrat apprentissage)	11
En recherche d'emploi	3
Autre (voyage et reprise de formation)	4

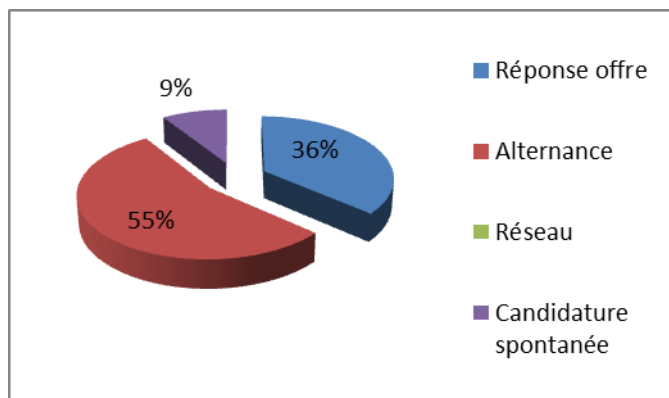
Parmi les personnes en emploi (11/18)

Types de contrat (11/11)



Type de contrats	
CDI	2
CDD > 1 an	6
CDD < 1 an	3

Modalités d'accès à l'emploi (11/11)



Modalité d'accès emploi	
Réponse offre	4
Alternance	6
Réseau	
Candidature spontanée	1

La promotion de licence 'Maitrise des pollutions et nuisances' 2014 est constituée de 19 diplômés.

58% des répondants (18/19) **occupent un emploi** 1 an après la sortie de formation (soit 11 diplômés) dont trois dans le cadre d'un contrat de professionnalisation et un dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (poursuite d'études en alternance). Sur ces 58%, **18%** ont obtenu un **CDI**. Pour les personnes en emploi, l'alternance a été le mode d'accès privilégié à l'emploi, suivi de la réponse à offre.

2 diplômés ont fait le choix **de partir à l'étranger, et 2** autres de poursuivre **une licence ou un master en formation initiale**.

Les emplois occupés par les diplômés correspondent aux débouchés en termes de niveau et de secteur d'activités attendus à la sortie de la licence : technicien en charge de la collecte et pré collecte des ordures ménagères et de la redevance spéciale, technicien de prélèvement d'air, technicien/animateur QSE, inspecteur de salubrité technicien territorial, agent de prévention et de gestion des déchets, appui ingénieur environnement, préventeur sécurité, animateur sécurité-environnement, technico-commercial.

17 % des diplômés sont **en recherche d'emploi** (soit 3/18) et n'ont occupé aucun poste les six derniers mois.